

Budget primitif 2019

Budget général

Séance du conseil municipal du 21 mars 2019



Le contexte

- la loi de finances 2019
- la fiscalité
- la dette
- les dotations

La loi de finances 2018

Les collectivités locales sont associées à l'effort de redressement des comptes publics et à la maîtrise des dépenses pour 13 milliards d'euros, par le biais d'un mécanisme de contractualisation qui vise les 340 plus grosses communes.

L'effort demandé se traduit par un double objectif :

- ✓ Limitation de l'évolution des dépenses réelles est fixé à 1,2% par an et sur la période.
- ✓ La réduction du besoin de financement (emprunts contractés – remboursement de dette) de 2.6Md€/an pour arriver à un désendettement total de 13Md€.

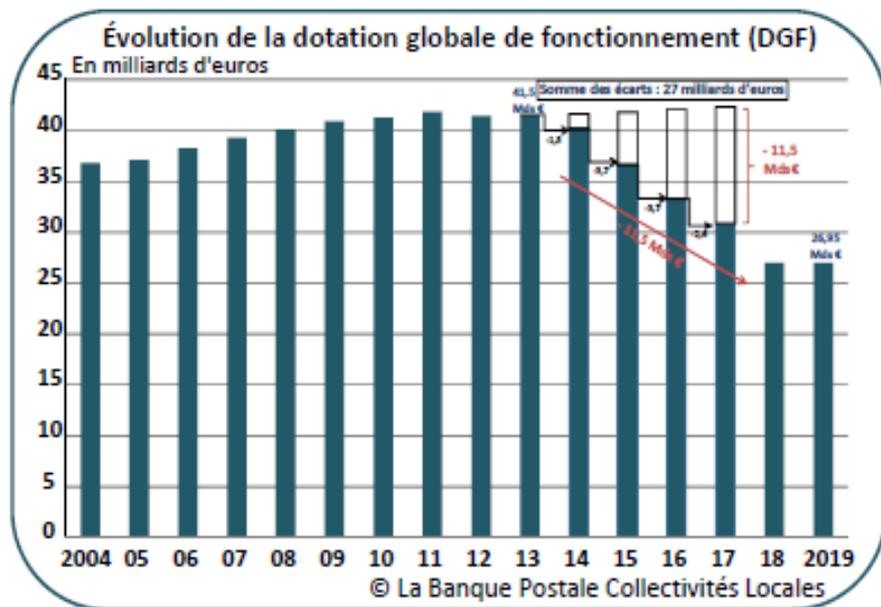
La réforme de la taxe d'habitation : Elle prévoit un dégrèvement progressif sur 3 ans de la taxe d'habitation pour 80% des ménages : 30 % en 2018, 65% en 2019, 100% en 2020.

Pour les collectivités locales le produit fiscal reste le même car le calcul du dégrèvement ne prend pas en compte toute augmentation de taux ou diminution d'abattement.

Cette réforme pourrait être financée par :

- ✓ Par une réaffectation de la part départementale de taxe sur le foncier bâti + fraction impôt national,
- ✓ Transfert d'une fraction d'impôt national.

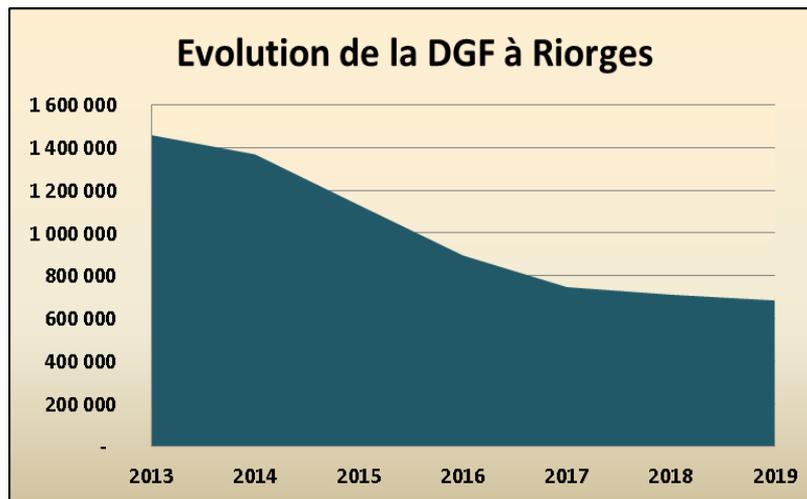
La fin de la contribution au redressement des finances publiques



Depuis 2014, les collectivités participent à l'objectif de réduction du déficit de l'Etat via une baisse des dotations. Cette mesure a fortement impactée la DGF des communes. Cela a permis à l'état de réaliser une économie de **11.1 Mds d'euros**.

A Riorges, en cumulé de 2014 à 2019, la perte de DGF est de 3 187 476€

- En 2013 le montant de la DGF était de 1 459 400€
- En 2019 il est estimé à 684 873€ soit un écart de **- 774 527€**



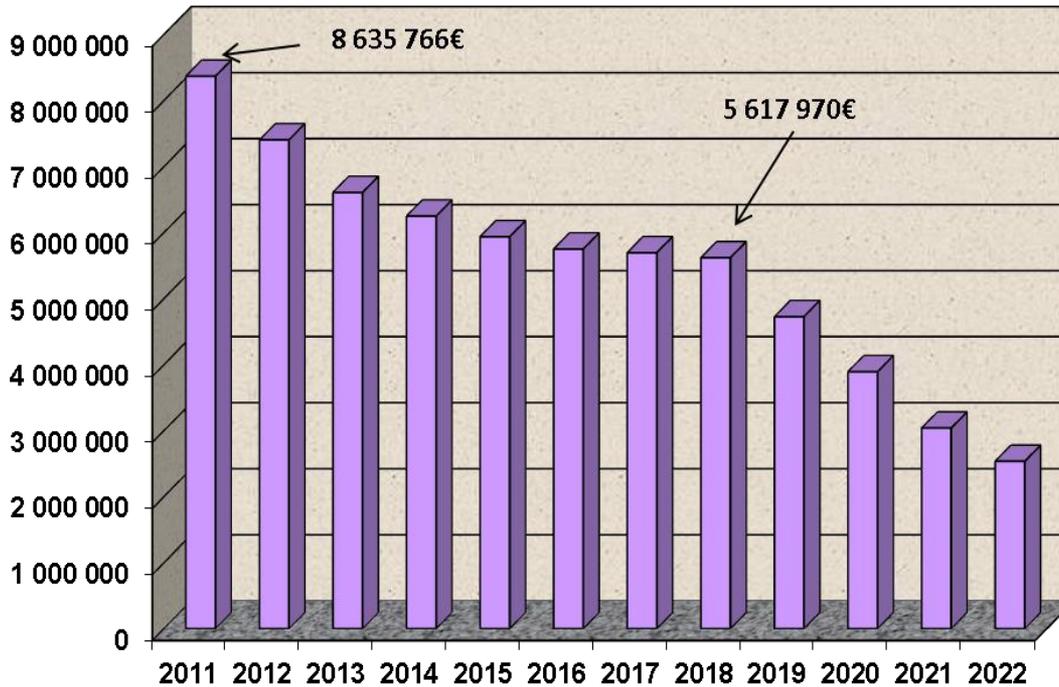
La fiscalité

Les taux seront maintenus en 2019 pour la 22ème année consécutive.

Les valeurs locatives seront réévaluées de 2,2%. Ce taux est celui de l'inflation constatée entre novembre 2017 et novembre 2018.

- Taxe habitation : 11,41 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,84 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,26 %

L'évolution de la dette



Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette s'élève à 5 596 980€

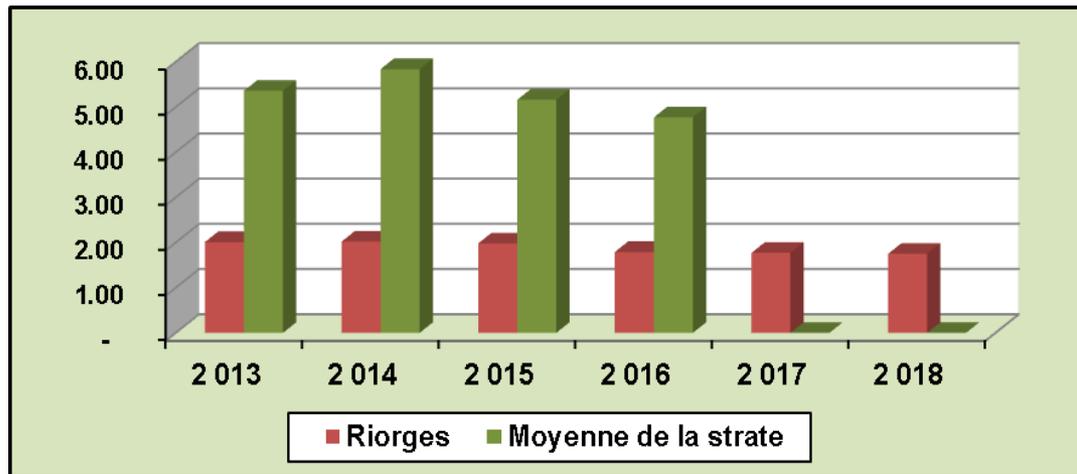
- l'annuité 2019 est de : 1 026 400€
- l'annuité 2018 était de : 1 030 000 €
- l'annuité 2012 était de : 1 305 400 €
- l'annuité 2008 était de : 1 494 000 €

Encours au 31/12/N

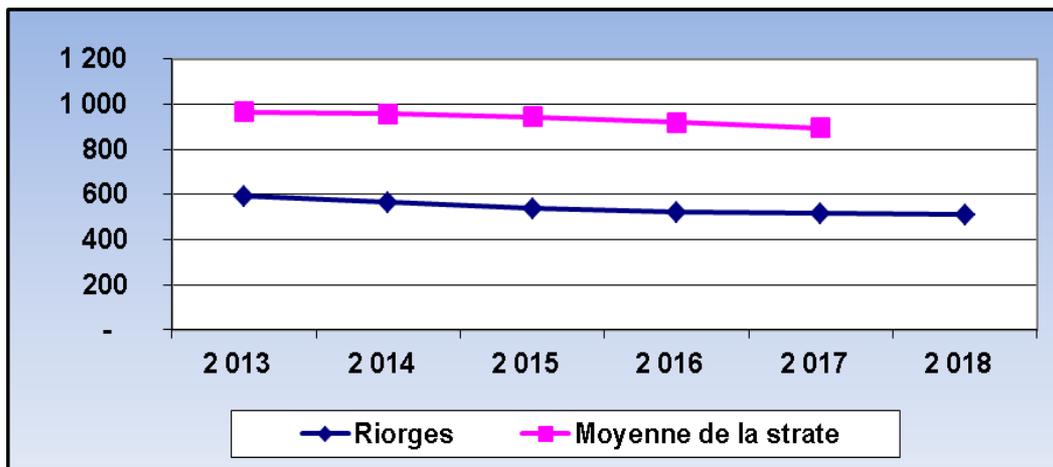
Les emprunts réalisés : en 2015 un emprunt de 500 000€, en 2016 un emprunt de 600 000€, en 2017 & 2018 un emprunt de 800 000€.

Sur la période 2015-2020, le montant moyen d'emprunt annuel est estimé à 700 000€/an. Les projets en cours et les conditions du marché financier peuvent conduire à une anticipation sur l'enveloppe pluri annuelle.

Ratio de désendettement (en années)



Ratio de désendettement	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Riorges	2.01	2.02	1.98	1.79	1.77	1.75
Moyenne de la strate	5.36	5.84	5.16	4.77	-	-



Encours de dette en euros / habitant

Encours de la dette au 01/01/	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Riorges	592	564	537	522	516	509.84
Moyenne de la strate	964	958	944	918	893	

Les dotations

DOTATIONS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DGF	1 459 400	1 369 101	1 131 604	886 869	748 220	712 136	684 873
Comp TH	118 954	122 532	140 254	108 969	164 668	174 736	188 087
Comp TF	60 490	47 689	34 864	30 976	16 672	17 333	15 000
Comp TP	19 896	15 660	10 346	8 775	2 731	-	-
S/total	1 658 740	1 554 982	1 317 068	1 035 589	932 291	904 205	887 960
DSU	92 868	92 868	92 868	92 868	101 560	106 285	110 429
DNP	104 868	112 756	90 995	83 451	84 688	76 219	76 103
FPIC		102 099	129 132	144 437	147 252	124 346	86 386
TOTAL	1 856 476	1 760 606	1 500 931	1 211 908	1 118 539	1 086 709	1 074 492
FPIC - dépenses			5 684	27 109	50 820	53 551	51 128
Solde			123 448	117 328	96 432	70 795	35 258

Le budget 2019

- le fonctionnement
- l'investissement
- les projets

Septembre 2018 : orientations définies lors du bureau municipal du 11 septembre

- Stabilisation des charges de fonctionnement par rapport au budget réalisé de 2018.
- L'augmentation des charges de personnel est plafonnée à 1%.
- Optimisation des coûts et crédits de fonctionnement tant dans leur objet que leur priorité.
- Attention et vigilance maintenue sur les enveloppes d'investissement.

Octobre 2018

- Mobilisation de l'encadrement et des services sur les contrats de gestion pour faciliter l'appropriation des méthodes et outils de travail et impliquer l'ensemble des services dans la construction budgétaire.

Décembre/janvier 2019

- Publication de la note de cadrage budgétaire pour 2019.
- Réunions de travail et d'arbitrage avec les services et les élus pour préparer le budget 2019 (14 réunions sur le thème du Budget dont 2 réunions préparatoires, 9 réunions de cadrage et d'arbitrage et 3 réunions de synthèse).

Le résultat 2018 s'élève à 646 770,53€

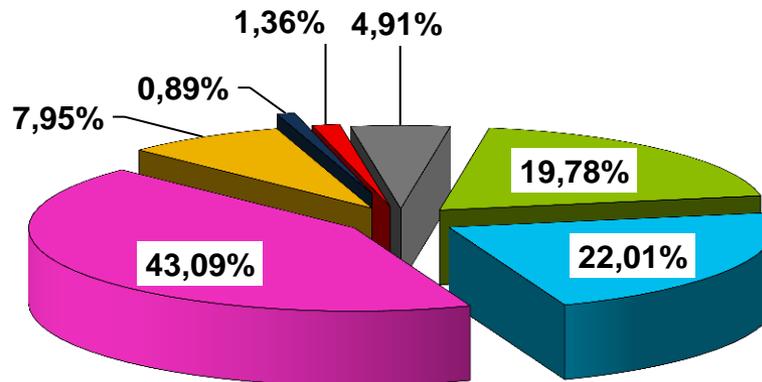
Ce budget 2019 est donc élaboré :

- **avec la reprise de l'excédent 2018**
- **avec les reports de crédits d'investissement 2018**
- **avec un produit fiscal estimé**
- **avec la DSU, la DNP et le FPIC calculé par anticipation.**

Le fonctionnement : 12 368 655€

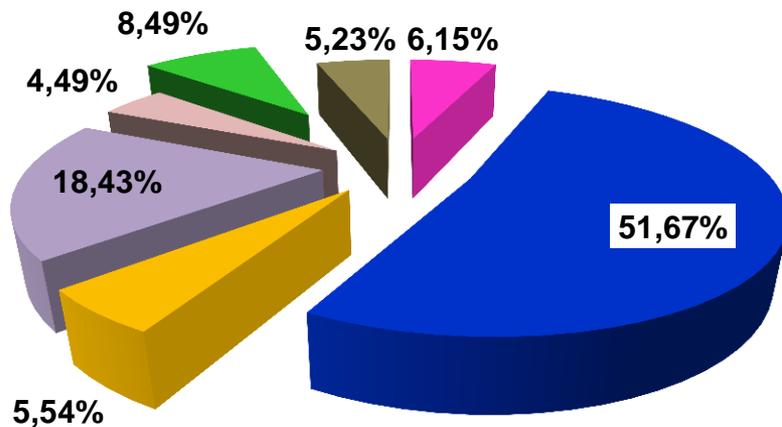
Les dépenses

• les charges de personnel :	5 329 684€	43,09%
• les frais financiers :	168 600€	1,36%
• subventions & autres charges :	983 385€	7,95%
• dépenses imprévues :	110 522€	0,89%
• les charges à caractère général :	2 722 154€	22,01%
• virement à la section d'investissement :	2 446 660€	19,78%
• opération d'ordre & amortissements :	607 650€	4,91%



Les recettes : 12 368 655€

• les taxes locales :	6 390 835€	51,67%
• les dotations versées par Roannais Agglomération :	2 279 370€	18,43%
• la DGF :	684 870€	5,54%
• les travaux en régie :	1 050 000€	8,49%
• subvention dotations & participations :	555 810€	4,49%
• les produits des services & tarification :	761 000€	6,15%
• résultat 2018 reporté :	646 770€	5,23%

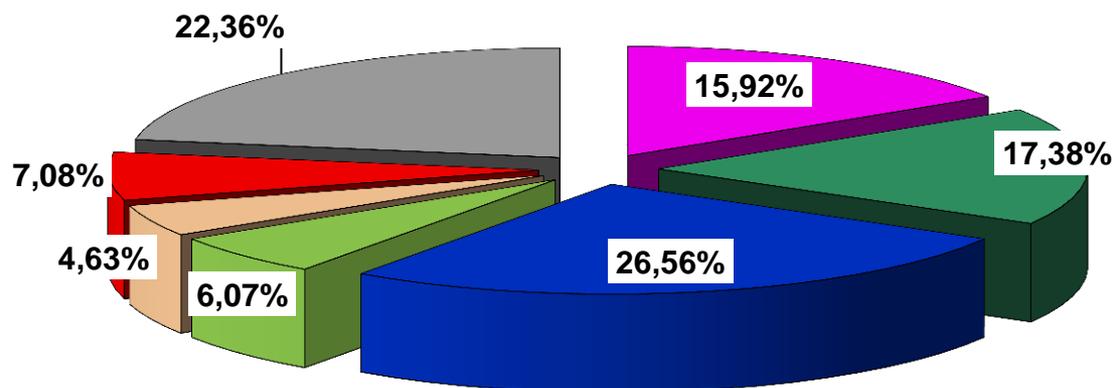


L'investissement

Les dépenses 2019 hors reports sont de 5 761 366€

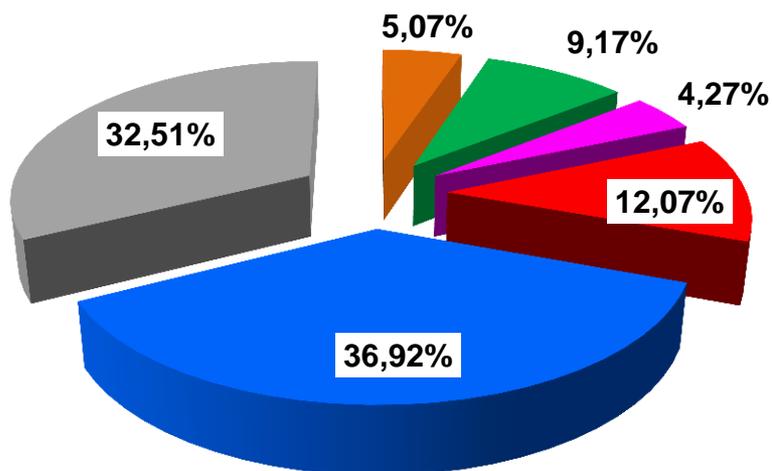
Remboursement du capital (dette)	917 000 €
Bâtiments	1 001 400 €
Voirie & environnement	1 530 250 €
Réserves foncières	350 000 €
Matériel, mobilier & véhicules	266 580 €
Aménagement urbain et études	407 700 €
Déficit d'exécution 2018	1 288 436 €

Travaux en régie	Budgété
Bâtiments	200 000
Voirie & études	500 000
Environnement	350 000
TOTAL	1 050 000

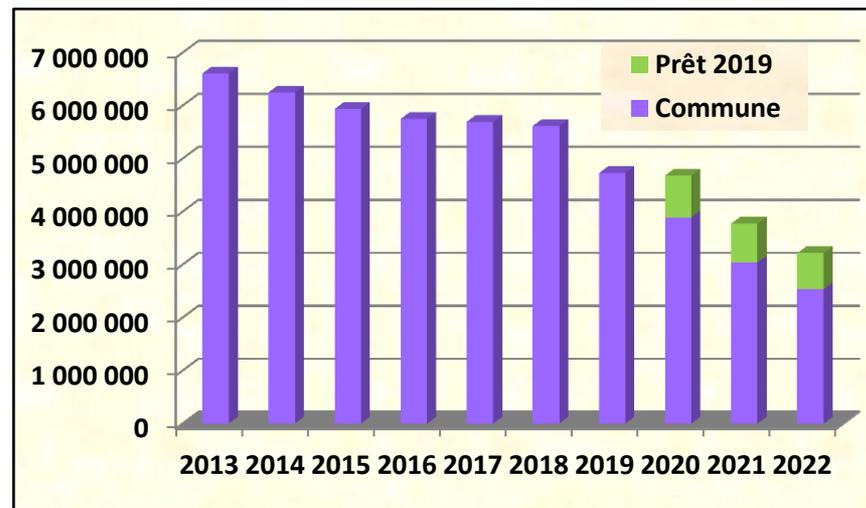


Emprunt	800 000
FCTVA & Taxe d'aménagement	335 800
Subventions, fonds divers & cessions...	282 820
Dotation aux amortissements op. d'ordre	607 650
Virement de la section de fonctionnement	2 446 660
Affectation du résultat	2 154 153

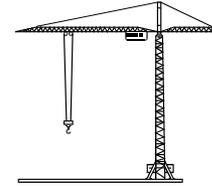
**Les recettes 2019
hors reports :
6 627 083€**



Répercussion du prêt 2019 sur
l'évolution de l'encours de la dette



Aménagements urbains



- ZAC du Pontet (le Grand Chemin) : 55 500€
- ZAC du triangle des canaux : SEDL : 310 000€



- Eclairage public : 108 000€

Travaux de bâtiments



WC GS Beaucueil : 134 000€

•Eclairage 2^{ème} étage & aménagement rez de jardin Château de Beaulieu : 70 000€

Les travaux en régie : 200 000€

- Aménagement BCD Pontet (sol, menuiseries)**
- Accessibilité rez de chaussée Château de Beaulieu**
- Accessibilité Foyer Pierre Laroque**



**Construction local pétanque
2ème partie : 230 000€**



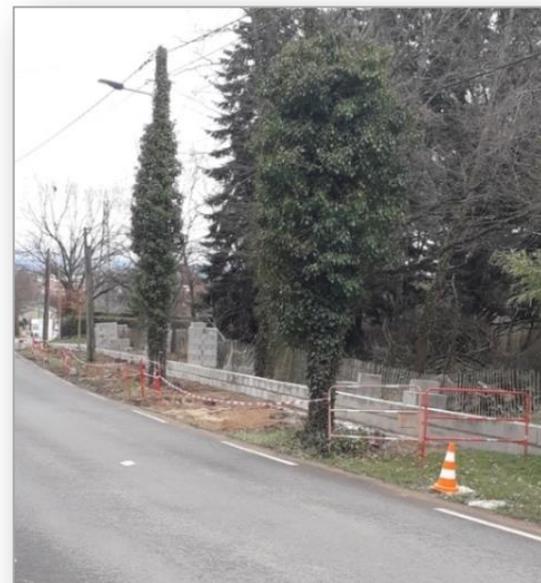
Travaux de voirie



- Réfection route de l'aéroport : 350 000€
- Zéro phyto : accessibilité trottoirs
- Rue Clémenceau

Les travaux en régie : 500 000€

- Cheminements et parking plaine de la Rivoire
- Jeu de boules et parking Pétanque du Vieux Beaulieu
- Rue Ifflander : voies d'accès
- Reprise accotements rue de Beaucueil
- Mur clôture rte St Romain/aéroport



Travaux d'aménagements paysagers

- Curage Combray & aménagement
- Alignements d'arbres
- Forage/pompe stade Gallièni



Les travaux en régie : 350 000€

- Aménagements paysagers : rue Ifflander, Combray, place centrale
- Création verger plaine de la Rivoire

Matériel, mobilier

- Matériel voirie, espaces verts, bâtiments : 57 700€
- Véhicules (police, espaces verts, plomberie) : 50 500€
- Informatique, mobiliers divers bâtiments : 52 660€
- Sports, culture, manifestations : 37 000€
- Ecoles : 23 910€ dont informatique 10 200€



Budget des Rives du Combray





Le fonctionnement

1 - Dépenses	BP 2019
Dépenses imprévues	126,09
Total dépenses de fonctionnement	126,09
2 - Recettes	
Résultat de fonctionnement reporté	126,09
Total recettes de fonctionnement	126,09

1 - Dépenses	Reports 2018	BP 2019	Total
Frais d'actes & bornages	2 355,00		2 355,00
Dépenses imprévues		65 569,02	65 569,02
Total opérations d'ordre			
Total opérations réelles		65 569,02	67 924,02
Total dépenses d'investissement	-	65 569,02	67 924,02

2 - Recettes	Reports 2018	BP 2019	Total
Cessions terrains			-
Participations			-
Total opérations d'ordre			-
Total opérations réelles	-	-	-
Résultat d'investissement reporté	67 924,02		67 924,02
Total recettes d'investissement	67 924,02	-	67 924,02



L'investissement

Merci pour votre attention